



DEVELOPMENT COMMITTEE  
(Joint Ministerial Committee  
of the  
Boards of Governors of the Bank and the Fund  
On the  
Transfer of Real Resources to Developing Countries)



DC2001-0029  
8 novembre 2001

**NOTE DU PRÉSIDENT DE LA BANQUE MONDIALE**

Les membres du Comité du développement trouveront ci-joint, pour information, une Note du Président de la Banque mondiale, James D. Wolfensohn, qui sera présentée à la réunion que le Comité tiendra le 18 novembre 2001 à Ottawa (Canada).

\* \* \*

## **Note du Président au Comité du développement**

Les années à venir vont présenter d'énormes défis, mettant à l'épreuve l'efficacité de notre action en tant que communauté du développement. Pour les pays en développement, il va s'agir de maintenir l'élan, de faire avancer les réformes et de préserver la stabilité économique alors que s'exercent de nouvelles pressions liées à la baisse des cours des produits de base, à la chute des recettes du tourisme et des exportations, et à la réduction des investissements privés. Par rapport à il y a un an ou ne serait-ce que six mois, nous avons devant nous un monde dont les perspectives donnent davantage à réfléchir, avec toujours plus de réfugiés, une montée des tensions et des incertitudes bien plus grandes — autant d'éléments qui ne rendront que plus difficile le combat que nous menons contre la pauvreté.

Au moment d'affronter ces défis, nous pouvons toutefois compter sur un nouvel atout croissant, quoiqu'encore fragile : le fait que la communauté internationale est désormais consciente de son interdépendance. Nous devons tirer parti de cette prise de conscience, tout en reconnaissant et exploitant aussi la diversité de ce monde, pour renouveler et renforcer nos efforts visant à apporter, à l'échelon international, une réponse à la hauteur des problèmes qui se posent aux pays en développement. La plupart de ces problèmes existaient déjà le 10 septembre dernier ; ils n'ont rien de nouveau. Ce qui est nouveau, c'est qu'on en saisisse bien mieux l'ampleur et l'importance, et qu'on soit bien plus prêt à agir ensemble. Que cela nous inspire tous à intensifier la lutte contre la pauvreté, que ce soit en nous efforçant sur le court terme à maîtriser et limiter les répercussions des événements du 11 septembre, ou en menant sur le long terme la campagne visant à atteindre nos objectifs communs de développement.

### **Une nouvelle conscience de l'interdépendance de notre monde**

Le mouvement vers une plus grande interdépendance des nations, phénomène qui s'est accentué au fil des siècles, n'a fait que s'accélérer ces 20 dernières années, et les événements du 11 septembre ont douloureusement souligné cette nouvelle réalité. Ces attentats terroristes n'étaient pas les premiers à coûter la vie à des innocents, et ils ne seront pas les derniers, mais ils ont, par leur ampleur même, provoqué à travers le monde une onde de choc que nul n'a pu ignorer. J'ose espérer qu'on n'entendra plus jamais l'argument selon lequel ce qui se passe en Afghanistan ne concerne aucunement ceux qui vivent en Alabama, à Amsterdam ou à Auckland.

Je crois que nous avons tous désormais conscience de ce que la pauvreté et la frustration dont souffrent les populations d'Asie centrale peuvent faire le lit de terroristes dont les actions sont ressenties à travers le monde entier. Nous voyons comment la propagation du sida au Botswana s'inscrit dans une épidémie qui touche tous les pays, non seulement en raison du lien universel qui unit toute l'humanité, mais du fait que les maladies transmissibles débordent les frontières nationales, et parce que les épidémies affaiblissent les économies et menacent la stabilité sociale. De la même façon, nous devons désormais comprendre que la pauvreté dont souffre le nord-est du Brésil est de notre responsabilité à tous. Si l'argument selon lequel nous formons une seule et même communauté humaine n'a pas réussi à nous convaincre de l'importance qu'il y avait à agir ensemble avant le 11 septembre, une compréhension accrue de ce qui relève de notre propre intérêt y parviendra sûrement désormais. Nous vivons dans un seul et même monde. C'est selon la façon

dont nous gérerons notre interdépendance que les liens qui nous unissent constitueront pour nous un facteur d'inhibition ou, au contraire, d'émancipation.

Un seul et même monde ne signifie toutefois pas un seul *modèle*. Nous devons absolument réaliser que ce dont il est question ici, c'est de notre *interdépendance* — autrement dit, notre dépendance les uns envers les autres. Il ne s'agit pas pour nous de nous en remettre, ou de nous soumettre, à un quelconque ensemble dominant de valeurs ou de points de vue sur le développement. Ce qui fait tout le potentiel de ce monde intégré, c'est précisément la richesse de ses divers éléments. La diversité est une source de solidité à l'échelon tant national que mondial, une chose qu'il importe de célébrer. Toutes les cultures ont quelque chose de valable à offrir au monde, et nous devons être ouverts à toutes. Le défi, pour nous, consiste dans une large mesure à modifier nos comportements, à apprendre à travailler ensemble au lieu de nous contenter de poser nos exigences les uns aux autres.

Ressources, biens et services, valeurs : tout cela doit s'échanger, et non pas seulement s'exporter d'une culture dominante vers toutes les autres. Il y a plus d'un milliard d'êtres humains en Chine, plus d'un milliard également en Inde, 600 millions en Afrique, 500 millions en Amérique latine, et ainsi de suite. En dépit de tout ce qu'ils ont apporté au monde, il est inconcevable que le milliard d'habitants des pays riches — ou, a fortiori, quelque autre groupe — puisse avoir en monopole les réponses à toutes les questions concernant les stratégies de développement ou les valeurs sociétales. Cela n'est que plus vrai si l'on considère l'évolution intervenue dans un si grand nombre de pays, où les réformes macroéconomiques ont progressivement fait place à des réformes structurelles et sociales plus profondes dont la réussite dépendra de leur capacité d'adaptation au contexte local. Dans ces conditions, il faut qu'il y ait une même conception des valeurs et des cultures pour toutes les composantes de la communauté du développement.

Les pays en développement eux-mêmes doivent prendre les décisions essentielles dont dépend leur développement. Il importe plus que jamais pour eux de prendre en charge le développement et les programmes, et cela ne fera que se confirmer avec l'évolution de la démographie à laquelle on s'attend. Dans les 30 années qui viennent, en effet, la population mondiale passera de 6 à 8 milliards, et cet accroissement sera presque intégralement à mettre au compte des pays en développement. Plus tôt nous saurons saisir les implications de cette évolution, mieux ce sera. Le nouveau cadre du développement mondial doit saisir les atouts que constituent nos connaissances communes et la promesse de l'intégration mondiale ; il doit aussi tirer parti des préférences, des valeurs et des aspirations locales.

Dans ce contexte d'interdépendance — qui n'a rien de nouveau, mais dont on prend seulement conscience aujourd'hui —, la gestion des affaires mondiales et les institutions internationales jouent un rôle capital. Seules ces institutions et ces structures de gestion peuvent permettre à l'ensemble des pays d'avoir voix au chapitre, et contribuer ainsi à ce que tous s'engagent à tendre ensemble vers la paix et la prospérité. C'est seulement si nous nous engageons à nouveau à renforcer la gouvernance à l'échelon mondial et à nous attaquer aux problèmes internationaux que nous serons en mesure de relever les défis posés par le développement à long terme et l'instabilité à court terme. Le Groupe de la Banque mondiale occupe une place centrale à cet égard, au côté des autres institutions financières internationales.

### ***Un but commun : les objectifs de développement du millénaire***

Cet engagement renouvelé pour une action au niveau international peut et doit s'orienter dès maintenant vers la prise de mesures spécifiques et concrètes. La communauté internationale a d'ailleurs déjà fait un premier pas, en s'employant résolument à attaquer de front le terrorisme et à renforcer la sécurité. Nous avons également vu un véritable effort de collaboration — et il faut qu'il se poursuive — afin d'éviter une récession mondiale. Ce sont là des signes *réels* d'un mouvement de plus en plus prononcé pour apporter une réponse internationale aux problèmes mondiaux.

Mais nous devons faire un pas de plus. Le principal défi auquel soit confrontée à long terme la communauté internationale dans la recherche d'un monde meilleur consiste à combattre la pauvreté et à promouvoir l'inclusion sociale à travers le monde. Nous étions conscients à la fois de l'ampleur du défi et de l'obligation morale que nous avons de le relever lorsque, en tant que membres de la communauté internationale, nous avons pris l'engagement, à l'automne dernier, d'atteindre les objectifs de développement du millénaire. Nous nous sommes engagés à réaliser l'ambitieux objectif consistant à réduire de moitié la proportion d'individus vivant dans la pauvreté absolue d'ici 2015. Mais les objectifs fixés pour 2015 ne sauraient se réduire aux considérations de revenus, et il est à noter qu'ils consistent également à assurer l'enseignement primaire universel (ainsi que l'égalité des sexes en matière d'enseignement à l'horizon 2005), et à réduire les taux de mortalité infantile et maternelle, respectivement, des deux tiers et des trois quarts.

Il ne fait pas de doute que la réalisation des objectifs de développement du millénaire représentait un défi majeur avant le 11 septembre. Même dans le contexte de l'assez forte croissance envisagée par les prévisions de l'année dernière, les tendances donnaient alors à penser que beaucoup de pays et, de fait, des régions entières n'atteindraient pas les objectifs fixés sur le plan de la pauvreté monétaire, et que le monde dans son ensemble risquait de ne pas pouvoir atteindre les objectifs non monétaires. Si trois milliards d'individus vivent dans des pays qui mènent des processus d'intégration et de réforme et comblent peu à peu leur retard sur les pays riches, deux autres milliards vivent dans des pays pour lesquels ce retard ne cesse de se creuser. Bien trop de pays d'Afrique subsaharienne font partie de ce second groupe. Et non seulement l'ampleur du défi est considérable à l'heure actuelle, mais elle va croissant dans la mesure où 2 milliards d'individus viendront s'ajouter à la population des pays en développement d'ici 2030.

À l'automne dernier, nous nous sommes engagés à atteindre les objectifs du millénaire ; cet automne, les perspectives à cet égard semblent peut-être lointaines. Il est pourtant plus impératif encore aujourd'hui, après les événements du 11 septembre, d'œuvrer résolument dans ce sens. À cause des attentats terroristes, les pays en développement vont voir la croissance s'essouffler et les progrès réalisés sur le front de la pauvreté se ralentir, ce qui sera particulièrement préjudiciable aux paysans et aux ouvriers agricoles, entre autres, surtout en Afrique et dans certaines parties de l'Amérique latine. Nous n'atteindrons pas nos objectifs tant que nous ne prendrons pas ensemble des mesures urgentes pour intensifier nos activités. Cela était vrai il y a plusieurs mois, et ça l'est plus encore aujourd'hui.

## **Traiter les conséquences immédiates des événements du 11 septembre**

Nous ne devons pas permettre aux conséquences immédiates des événements du 11 septembre de faire dérailler notre stratégie à long terme de croissance et de réduction de la pauvreté. Il y a, dans cette optique, des dossiers urgents qui exigent de notre part à tous une action immédiate, chaque pays ou organisation ayant son rôle à jouer à cet égard.

Même avant les attentats, les pays en développement ressentaient les tensions causées par le ralentissement de l'économie mondiale. Les flux commerciaux et de capitaux étaient déjà en baisse, par exemple. Le taux de croissance du commerce mondial était tombé de 13 % l'année dernière à 2 % cette année, portant un coup particulièrement sévère aux économies d'Asie de l'Est, et cela est venu s'ajouter au fait que les apports des marchés financiers aux pays en développement avaient déjà diminué de plus de 25 % et les prix des produits de base de plus de 7 %. Tous ces facteurs ont aggravé les tensions financières dans des pays comme l'Argentine ou la Turquie. Dans ces conditions, les projections laissaient déjà augurer un ralentissement du taux de croissance du PIB des pays en développement, de 5,5 % en 2000 à 2,9 % seulement en 2001.

Bien entendu, le tableau s'est considérablement assombri le 11 septembre, pour les pays développés comme pour les pays en développement. Il y a, pour commencer, le préjudice immédiat. Les recettes du tourisme ont fortement diminué, surtout dans les Caraïbes et la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, et les coûts de transport se sont envolés (les coûts du fret maritime à destination de l'Asie du Sud, par exemple, ont augmenté de 15 %) ; ces deux facteurs, conjugués à la compression de la demande dans les pays développés, ont porté un coup aux recettes d'exportation des pays en développement. Sur les marchés des capitaux, les spreads associés aux créances des marchés émergents ont aussitôt augmenté (de 160 points de base pour le Brésil et l'Argentine, de 70 points de base pour les autres), et l'effet combiné d'une moindre demande et d'une plus grande aversion au risque parmi les investisseurs a exercé de nouvelles tensions sur ces pays. À tout cela s'ajoute le problème des réfugiés, qui représentent un nouveau fardeau économique majeur pour les pays proches du conflit. Même avant les attentats, 3,5 millions d'Afghans étaient déjà réfugiés en Iran et au Pakistan, et ce chiffre ne cesse d'augmenter, ce qui met lourdement à contribution les services publics et pourrait engendrer des pressions sur le plan budgétaire et en termes de sécurité alimentaire.

Il y a, en second lieu, les coûts à moyen terme du retard accumulé dans la reprise de l'économie mondiale. Pour les pays à revenu intermédiaire, cela signifie une période accrue de réduction des recettes d'exportation aussi bien que des entrées de capitaux. Selon nos prévisions, le report de la reprise ajouté au surcroît d'aversion au risque des investisseurs entraînera de fortes réductions au niveau des flux de capitaux en 2002, même au-delà de la baisse escomptée pour cette année. Les pays à faible revenu en ressentiront les effets principalement sous la forme d'une baisse de leurs recettes d'exportation. La demande baissera, et il faut s'attendre à ce que les prix des produits de base à l'exportation, tels que les métaux et les produits agricoles, diminuent encore. Qui plus est, des incertitudes considérables pèsent sur le moment exact de la reprise et la question de savoir si elle sera durable.

Quelles sont les incidences de tous ces chocs sur la pauvreté ? Du fait du ralentissement de la croissance des revenus, des millions d'individus qui auraient dû échapper à la pauvreté n'en sortiront pas. Le surcroît de pauvreté sera inévitablement lourd de conséquences sur le plan humain, les taux de mortalité étant étroitement liés à ce facteur : la baisse des revenus pourrait ainsi avoir pour

corollaire le décès de dizaines de milliers d'enfants supplémentaires. Et les troubles sociaux qui ont suivi le 11 septembre dans un certain nombre de pays imposeront des coûts supplémentaires, qui toucheront le plus, à n'en pas douter, les pauvres et les groupes vulnérables de la population.

À nos yeux, la communauté internationale devra prendre des mesures énergiques dans quatre domaines pour répondre à l'onde de choc des événements du 11 septembre, au-delà de celles déjà engagées pour mettre fin au financement du terrorisme :

- Les pays développés, à commencer par l'Europe, le Japon et les États-Unis, doivent continuer de faire le nécessaire pour alimenter la croissance ; ils ont déjà pris des initiatives en matière de politique monétaire et budgétaire. Sans cela, il ne fait pas de doute que l'économie mondiale se retrouvera au point mort, et il en sera de même de la réduction de la pauvreté.
- Nous devons mettre en place des mécanismes d'appui aux pays qui se trouvent soudain confrontés à un afflux de réfugiés.
- Nous devons fournir une plus grande aide aux pays qui sont très tributaires du tourisme et qui ont subi de ce fait les effets collatéraux des événements du 11 septembre.
- Enfin, il nous faut continuer d'intensifier les efforts menés pour soutenir, par des moyens financiers et autres, les réformes dans les pays les plus affectés par le choc causé aux marchés financiers internationaux, de même que par le ralentissement général de l'économie.

Outre ces mesures, les incertitudes qui pèsent sur la situation politique et économique internationale exigent que nous suivions de près l'évolution des choses et que nous nous préparions à y apporter une réponse supplémentaire si besoin est.

Un autre document a été remis au Comité pour exposer de façon plus détaillée notre évaluation des incidences potentielles sur les différentes régions et les différents groupes de pays, ainsi que les mesures en préparation au sein du Groupe de la Banque et les mécanismes que nous utiliserons pour fournir une aide. Les ministres n'ignorent pas les efforts que nous menons pour obtenir dans le cadre de nos programmes les résultats escomptés, et les préparatifs que nous faisons pour venir en aide aux pays membres affectés à mesure et en fonction des besoins à cet égard. Nous procédons pour cela en étroite coordination avec nos collègues du FMI et les autres banques multilatérales de développement (BMD).

Compte tenu du net fléchissement des flux privés, les activités de nos institutions axées sur le secteur privée revêtent une importance accrue à la suite des attentats. La SFI évalue actuellement si un appui supplémentaire doit être fourni pour contribuer à soutenir les apports d'investissement privé aux pays les plus touchés par la crise. Au vu des premières indications, l'effet majeur que subira l'investissement privé proviendra d'un accès réduit des sociétés aux marchés financiers. Cela pourrait avoir de sérieuses répercussions pour les pays en développement, contribuant à des faillites, à une montée du chômage et à une aggravation du déclin économique. C'est pourquoi la SFI explore actuellement les possibilités de soutenir des projets entrepris à l'initiative des sociétés concernées en mobilisant des financements sur les marchés. Quant à la MIGA, elle a déterminé qu'une contraction de l'investissement direct étranger à la suite des événements du 11 septembre réduira probablement la demande de certains produits de garantie, tout en renforçant celle afférente à d'autres, tels que les garanties contre les risques liés aux conflits armés.

Par ailleurs, nous suivons actuellement la situation en Afghanistan, comme nous le faisons depuis plusieurs années. Nous travaillons avec nos partenaires à la mise au point d'un programme global de reconstruction qui pourrait être mis en œuvre si la situation le permet.

Les événements ne donnent que plus d'urgence aux efforts menés conjointement par la communauté internationale pour mettre fin aux abus financiers, et notamment au financement du terrorisme. En collaboration avec le FMI, la Banque se joint au programme d'action entrepris à l'échelon mondial par un effort accru de diagnostic dans le cadre du Programme d'évaluation du secteur financier qu'elle entreprend avec le Fonds, et en aidant les pays à consolider leurs propres dispositifs de gouvernance et de supervision par des activités de formation et de renforcement des capacités. Nous travaillons en outre avec nos emprunteurs afin de resserrer plus encore nos principes de sauvegarde et d'accroître le contrôle de l'emploi des fonds que nous dispensons.

J'estime que nous avons actuellement une capacité financière suffisante au niveau de l'IDA, de la BIRD, de la SFI et de la MIGA pour répondre aux besoins nouveaux de nos pays membres, en coopération avec les autres institutions et bailleurs de fonds internationaux. Mais nous vivons dans un monde plein d'incertitudes sur le plan tant financier que politique, et nous continuerons de surveiller de près la situation.

### **Intensifier la lutte pour le développement et la réduction de la pauvreté**

Le fait de comprendre désormais d'une manière plus approfondie l'interdépendance et l'équilibre qui existent au plan international affecte la façon dont nous appréhendons la direction des affaires mondiales. Cela affecte la façon dont nous appréhendons nos responsabilités mutuelles et notre capacité d'entraide. Mais nous devons aussi agir, et agir de manière effective pour combattre la pauvreté, sur un plan très pratique. Nous avons pris conscience du défi. Nous avons un programme. Et nous avons un plan d'action. Les actions des pays en développement eux-mêmes sont bien sûr déterminantes pour l'évaluation des progrès réalisés dans la lutte contre la pauvreté et de notre capacité à atteindre ou non les objectifs fixés. Dans les pays dont les dirigeants ne sont pas vraiment résolus à lutter contre la pauvreté et entreprendre les réformes nécessaires pour cela, aucune aide, de quelque ampleur qu'elle soit, ne risquera de nous faire avancer très loin dans la bonne direction. C'est aux pays de s'aider eux-mêmes par l'application de stratégies de développement bien conçues, ainsi que par la réforme de leurs politiques et de leurs institutions. Non seulement des mesures et réformes de ce type permettent de progresser sur le front de la pauvreté, mais elles constituent également la meilleure forme de protection contre les chocs extérieurs. Et pourtant, cela ne suffit pas : même s'ils font des progrès déterminants sur le plan des réformes, beaucoup de pays seront loin d'atteindre les objectifs du millénaire s'ils ne reçoivent pas plus d'appui au niveau international. Ce plan d'action prend en compte le fait que nous devons tous travailler ensemble à la réalisation de ces objectifs ; à présent que nous comprenons mieux notre interdépendance, je ne doute pas que nous serons en mesure de le faire.

### ***Une communauté internationale travaillant de concert pour un monde plus intégré***

J'aimerais proposer quatre domaines d'action prioritaires pour la communauté internationale :

**Premièrement, poursuivre l'effort dans le sens d'une amélioration des politiques, du climat des investissements et de la gouvernance dans les pays en développement.** Même en période idéale, des progrès au niveau des politiques, des institutions et de la gestion des affaires publiques sont essentiels au processus de développement. Mais aujourd'hui, face aux incertitudes et au ralentissement de l'économie qui ont pour effet de tarir les sources de financement, il importe d'autant plus aux pays en développement d'accélérer les réformes pour améliorer le climat des investissements et permettre aux pauvres de prendre part à la croissance. S'ils viennent à l'appui de réformes de ce type, des apports financiers supplémentaires de la communauté internationale contribueront réellement à la mise en œuvre de programmes favorables aux pauvres et encourageront l'investissement privé.

Nous savons que lorsque nous apportons notre appui à des pays qui sont dotés d'une stratégie de développement bien définie et qui font le nécessaire pour la mettre en œuvre, notre aide peut être extrêmement payante sur le plan du développement. Cela étant, nous devons travailler avec les pays qui connaissent plus de problèmes, pour faire en sorte qu'ils préparent le terrain à l'amélioration de leurs politiques, de leurs institutions et de leur gestion publique. Je reviendrai dans un moment à ce que la Banque entreprend dans ce domaine ; ce qu'il faut bien comprendre ici, c'est que ce travail relève de l'ensemble de la communauté du développement.

**Deuxièmement, démanteler les barrières commerciales et améliorer les chances des pays en développement sur les marchés internationaux.** Aujourd'hui plus que jamais, nous devons soutenir les nouvelles négociations de l'OMC et faire en sorte que le prochain cycle soit effectivement un cycle du développement, inspiré avant tout par le souci de mettre le commerce au service de la pauvreté et du développement. Les pays riches doivent accroître l'accès aux marchés pour les exportations des pays en développement, afin de rendre ainsi plus payantes les réformes menées par ceux-ci sur le plan des politiques et des institutions. Selon nos estimations, le démantèlement des barrières commerciales pourrait bien assurer au total aux pays en développement un supplément de revenu de quelque 1 500 milliards de dollars sur dix ans, et majorer leur taux de croissance annuel du PIB de 0,5 % sur le long terme. Cela permettrait à 300 millions d'individus supplémentaires de sortir de la pauvreté d'ici 2015, en plus des 600 millions qui pourront y échapper avec la croissance que nous prévoyons actuellement. Mais pour que cela soit le cas, il faut que les pays développés soient prêts à placer l'agriculture et les textiles sur la table des négociations. Pour notre part, nous devons nous employer à assurer le renforcement des capacités, pour permettre aux pays en développement de négocier en tant que partenaires à part entière, et nous devons mettre en place une architecture du développement qui fasse des échanges commerciaux un outil au service des pauvres du monde entier.

En dehors du cadre de l'OMC, la Banque peut, en collaboration avec d'autres institutions financières et organismes internationaux, fournir une aide de nature à favoriser les échanges en intensifiant ses efforts d'appui au développement dans plusieurs domaines. L'un des moyens disponibles à cet égard est le Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce, mécanisme mis sur pied par des donateurs bilatéraux en faveur des pays les moins avancés. Les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) peuvent servir de point de départ pour déterminer les mesures à prendre en matière de politique commerciale et d'infrastructure, et pour obtenir l'appui de la communauté internationale aux réformes et investissements prioritaires.

**Troisièmement, accroître l'aide au développement, mais faire en sorte de mieux la répartir et réduire les charges qu'elle impose.** Les apports de capitaux privés aux pays en développement



sont en net déclin, ce qui marque un renversement de la tendance des dix dernières années. Selon les prévisions actuelles, ils devraient tomber de 240 milliards de dollars en 2000 à un niveau estimé à 160 milliards de dollars pour cette année. Une augmentation de l'aide publique de la part des pays n'en revêt que plus d'importance. Actuellement, cette aide ne représente que 0,22 % du PNB des pays de l'OCDE, ce qui est bien en deçà de l'objectif de 0,7 % fixé par l'essentiel de la communauté internationale. Les données qui ressortent des travaux de la Banque sur l'efficacité de l'aide montrent qu'une aide bien ajustée, conjuguée à de vigoureux efforts de réforme, peut faire considérablement reculer la pauvreté ; elle peut aussi atténuer certains effets des crises, tels que les chocs affectant les termes de l'échange. Si nous voulons sérieusement atteindre les objectifs de développement du millénaire, nous devons opérer une augmentation sensible de l'APD par rapport à son niveau actuel de 50 milliards de dollars par an. Dans le document sur le financement du développement que nous avons remis aux membres du Comité, nous faisons valoir que, même si l'on part de l'hypothèse que les progrès récemment constatés dans les politiques mises en œuvre se poursuivront et que les performances des pays dont les politiques laissent à désirer s'amélioreront, les flux d'APD devraient doubler (pour se situer à 100 milliards de dollars par an environ) pour que l'objectif de réduction de la pauvreté fixé à l'horizon 2015 puisse être atteint. À plus long terme, la communauté internationale doit s'employer à atteindre l'objectif de 0,7 % du PNB fixé comme niveau de l'aide, car les objectifs du millénaire ne sont qu'une étape dans la lutte contre la pauvreté et ne couvrent que les 15 prochaines années. On peut ajouter à cela que les pays développés sont aujourd'hui sensiblement plus riches qu'à l'époque où cet objectif a été fixé.

Les bailleurs de fonds abordent aujourd'hui la phase finale du processus devant mener à la treizième reconstitution des ressources de l'IDA. Il est d'une importance capitale que l'IDA dispose à l'avenir de solides ressources pour pouvoir faire face aux redoutables défis de ces prochaines années. Elle est un rouage essentiel de l'effort mené au plan international pour venir en aide aux pays les plus pauvres, près de 80 pays comptant sur elle pour cela. Nous devons tirer parti des succès qu'elle a obtenus pour ce qui est d'appuyer des politiques avisées, une bonne gouvernance et un véritable engagement des responsables en faveur de la lutte contre la pauvreté, afin de faire en sorte que l'aide soit à la fois accrue et également destinée aux pays qui sont en proie à une grave pauvreté et qui mènent des efforts résolus pour la faire reculer.

Dans le même temps, nous devons harmoniser nos procédures et nos flux d'aide. L'efficacité du développement passe par une utilisation optimale des ressources disponibles, mais les coûts de transaction afférents à la gestion de l'aide et à sa mise en place ont augmenté alors même que les volumes d'aide diminuaient. L'harmonisation des politiques, procédures et méthodes des bailleurs de fonds peut contribuer énormément à libérer les capacités des pays et à réduire les coûts de transaction. Un document distinct a été diffusé au sujet des progrès que nous commençons à réaliser à cet égard, en collaboration avec d'autres bailleurs de fonds.

**Quatrièmement, agir comme une communauté internationale dans les domaines où cela compte vraiment.** Il s'agit de combattre le terrorisme et la criminalité internationale, ainsi que le blanchiment de capitaux, mais aussi de lutter contre des maladies transmissibles comme le sida et le paludisme, édifier un système d'échanges mondiaux équitable, maintenir la stabilité financière pour éviter des crises brusques et profondes, et protéger les ressources naturelles et l'environnement dont tant de pauvres dépendent pour survivre.

La clé consiste à combiner ces approches : collaborer en vue d'améliorer les politiques et la gouvernance, tout en amenant les pays à prendre celles-ci résolument en charge, faire en sorte

d'accroître et d'améliorer l'aide, et établir un meilleur environnement mondial pour la mise en œuvre des politiques en question.

En mars 2002 à Monterrey (Mexique), nous nous retrouverons à la Conférence des Nations Unies sur le financement du développement. Ce forum constitue une étape déterminante dans l'effort de collaboration entre le FMI, la Banque et l'ONU. C'est aussi une importante occasion d'attirer l'attention de la communauté internationale sur la réduction de la pauvreté et les objectifs de développement du millénaire, et d'élargir le courant en faveur des mesures à prendre pour aider les pays à atteindre ces objectifs.

### ***Relever le défi : un nouveau pacte pour le développement***

Mais pourrions-nous réussir à faire reculer la pauvreté, compte tenu de l'ampleur du défi que je viens de décrire ? L'histoire récente nous dit que c'est effectivement possible. Prenez l'évolution de la pauvreté à l'échelle mondiale : après avoir régulièrement augmenté pendant 200 ans, le nombre total d'êtres humains vivant dans la pauvreté de par le monde a commencé à diminuer il y a 15 ou 20 ans. En fait, sur une période de 20 ans, le nombre des pauvres a baissé peut-être de 200 millions, alors même que la population du globe augmentait de 1,6 milliard. Ce résultat est directement imputable à l'amélioration des politiques poursuivies par les pays en développement.

Et les progrès sont loin de se limiter à ceux représentés par les indicateurs de revenu : l'éducation et la santé sont aussi en progrès. Depuis 1970, la proportion d'analphabètes dans le monde en développement a nettement baissé, de 47 à 25 %. Et depuis 1960, l'espérance de vie est passée de 45 à 64 ans.

On ne saurait toutefois sous-estimer les problèmes qui restent à surmonter. Près de la moitié des habitants du monde en développement — quelque 2 milliards de personnes — vivent dans des pays qui n'ont enregistré qu'une croissance très limitée au cours des 20 dernières années. Et même dans les pays en développement qui affichent des résultats relativement satisfaisants, des centaines de millions d'individus restent en marge de la croissance. C'est pourquoi bien plus de 1 milliard de personnes, soit environ 20 % de la population de la planète, ont moins de 1 dollar par jour pour vivre. Nous sommes confrontés à un problème d'inclusion sociale à l'échelle mondiale.

Compte tenu de l'ampleur des problèmes qui se posent à nous, nous ne réussirons que si chacun de nous joue son rôle dans la réalisation des objectifs de développement. Nous devons nous engager au moyen d'un **nouveau pacte pour le développement** qui définisse bien ces rôles. Dans le cadre de ce pacte, les pays riches devront prendre l'engagement d'accroître et d'harmoniser l'aide, et d'ouvrir davantage leurs marchés aux exportations des pays en développement. Non seulement cela constitue un impératif moral, mais c'est aussi un rempart pour la sécurité nationale des pays concernés. Il ne fait aucun doute qu'un monde dans lequel l'inclusion sociale n'est pas totalement assurée est un monde moins stable, et que les frontières internationales ne peuvent guère servir de remparts contre les fléaux que sont les maladies transmissibles et la violence.

Pour leur part, les pays en développement doivent continuer sur la voie d'une meilleure gestion de leur économie. Ils doivent s'employer à améliorer le climat de l'investissement pour favoriser l'entrepreneuriat et l'essor de toutes les entreprises, en particulier les petites compagnies et les exploitations agricoles. Il faut par ailleurs qu'ils investissent dans leur propre population,

donnant ainsi aux pauvres davantage de possibilités de participer au processus de croissance. Nous avons vu d'énormes progrès depuis une dizaine ou une vingtaine d'années, du fait que les pays, partout dans le monde, ont fini par maîtriser leur situation macroéconomique et budgétaire et s'emploient à présent à améliorer leurs institutions et leur gouvernance. Il faudra qu'ils activent la mise en œuvre de ces réformes, car la conjoncture internationale actuelle peut certes donner l'impression de compliquer les choses à cet égard, mais le fait est qu'elle rend plus préjudiciable encore le fait de ne *pas* entreprendre de réformes.

Quant aux institutions internationales, elles doivent mieux s'acquitter de l'harmonisation des politiques et de la collaboration avec les partenaires de développement. Ensemble, nous nous efforçons d'aider à bâtir les piliers fondamentaux du développement que sont l'instauration d'un climat propice à l'investissement et l'investissement dans les ressources humaines. Les pauvres sont un atout majeur dans la lutte contre la pauvreté, pas un handicap. Mais pour réaliser leur potentiel, il faut qu'ils soient dotés des moyens voulus — éducation, santé, protection sociale — et qu'ils puissent vivre et travailler dans une économie qui encourage l'investissement et crée des emplois. Comme je vais l'expliquer à présent, c'est sur la construction de ces piliers stratégiques que nous axons désormais notre action au sein du Groupe de la Banque.

## **Rôle du Groupe de la Banque mondiale**

J'ai déjà évoqué les mesures prises à court terme en réponse aux événements du 11 septembre ; nous y avons contribué en réexaminant et en réorientant nos programmes à l'échelon des pays, et nous sommes prêts à apporter une aide supplémentaire pour répondre aux besoins immédiats. Par ailleurs, le Groupe de la Banque a entrepris de mettre en œuvre une stratégie cohérente pour accélérer, à plus long terme, le développement et la résorption de la pauvreté dans les pays qu'il a pour clients. Nous avons adopté le Cadre de développement intégré (CDI) — avec ses principes fondamentaux de vision à long terme du développement, de partenariat, d'orientation sur les résultats et de prise en charge par les pays — comme élément de base de notre effort. Le CDI sous-tend l'approche suivie par les DSRP, et il apparaît sous d'autres noms dans les programmes et stratégies mis en œuvre par d'autres organisations. C'est sur ces fondements que nous avons pris appui pour mettre en place les éléments clés de la stratégie suivie par le Groupe de la Banque : programmes d'aide adaptés au contexte de chaque pays, qu'il s'agisse de pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire, ou encore de pays sortant d'un conflit ; appui à la fourniture de biens publics mondiaux ; réformes internes destinées à optimiser l'efficacité de son action sur le plan du développement ; et mise en place de nouveaux instruments à l'appui de partenariats efficaces avec d'autres organismes de développement.

### ***Appui aux pays à faible revenu***

Nous avançons de manière satisfaisante dans la mise en œuvre de notre nouvelle approche consistant à fournir aux **pays à faible revenu** un appui fondé sur des stratégies de réduction de la pauvreté propres à ces pays. À ce jour, notre Conseil a approuvé 38 DSRP intérimaires (DSRP-I) et huit DSRP complets comme points de départ de l'aide apportée par l'IDA. Nous faisons également des progrès pour la mise en place des nouveaux crédits à l'appui de la réduction de la pauvreté (CARP), dont deux ont déjà été approuvés. Les services de la Banque et du FMI ont adopté de nouvelles modalités de coopération qui s'avèrent très efficaces à l'appui de ces stratégies

nationales, lesquelles servent de plus en plus de point de départ pour l'effort de coordination mené plus largement au niveau des bailleurs de fonds. À l'époque où a été lancée la formule des DSRP, les services des deux institutions ont été chargés d'en faire un examen approfondi après deux années d'exécution. Cet examen est en cours, et les résultats vous en seront communiqués à l'occasion des réunions de printemps. La réussite ou l'échec de notre travail dans ce contexte dépendra des pays africains, le développement réussi des pays à faible revenu passant par un succès en Afrique.

Par ailleurs, les réflexions engagées sur le thème du financement du développement mettent l'accent sur l'**allègement de la dette** comme un élément faisant partie intégrante de l'ensemble des programmes d'aide extérieure. L'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) fournit précisément ce type d'allègement à 23 pays, et nous sommes fiers des résultats obtenus à ce titre, ainsi que de l'étroite collaboration que nous avons établie pour la mise en œuvre de cette initiative avec le FMI, les autres BMD et organismes donateurs, ainsi que les ONG.

Cela étant, nous sommes déterminés à travailler avec les pays qui ne sont pas sur la bonne voie pour pouvoir prétendre à un allègement de dette ou à d'autres formes d'aide sur une grande échelle. Il est indéniable que nous en savons davantage sur la façon de venir en aide aux pays qui avancent bien dans le sens des objectifs de développement que pour ceux dont les performances laissent plus à désirer. C'est pour renforcer notre approche opérationnelle vis-à-vis de ce second groupe que nous venons d'établir le groupe de travail sur les pays à faible revenu peu performants, c'est-à-dire ceux qui, en l'état actuel des choses, auront manifestement beaucoup d'obstacles à surmonter pour atteindre les objectifs de développement. Dans bien des cas, ces pays sont confrontés à un cadre de politique générale qui n'est pas propice à une croissance soutenue et à un recul de la pauvreté, et leur gestion publique laisse à désirer, avec une population qui n'a pas voix au chapitre ou, pire, qui est en butte au harcèlement ; pour finir, leurs institutions sont inefficaces et incapables de dispenser les services de base à leurs habitants. Ces pays ne se prêtent généralement pas à d'importants volumes de prêt, mais cela ne veut pas dire qu'aucune aide ne soit possible. Le groupe de travail s'efforcera de définir une stratégie ciblée, à la mise en œuvre de laquelle divers partenaires seront associés et qui pourra susciter un changement dans ces pays et les aider à briser l'engrenage de la pauvreté. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour faire en sorte que ces pays ne tombent pas encore plus à la traîne.

Un défi particulier dans les pays à faible revenu est constitué par l'objectif de l'**éducation pour tous**, consistant à assurer l'enseignement primaire pour tous les enfants d'ici 2015. D'une manière générale, cela représente un défi considérable car un enfant sur cinq, dans les pays en développement, ne va pas à l'école primaire, et ce problème touche à 60 % les filles. À la réunion du Comité d'avril dernier, les ministres ont décidé d'examiner cette question lors d'une future réunion, et un document d'information sur ce sujet a maintenant été remis aux membres. À Gènes, les dirigeants du G-8 ont réaffirmé leur volonté d'aider tous les pays à atteindre les objectifs fixés en la matière à Dakar, et encouragé les BMD à redoubler d'effort pour soutenir l'éducation en tant que facteur essentiel de réduction de la pauvreté et de croissance dans le contexte de l'économie du savoir mondiale.

La Banque place l'éducation, de même que la santé, au centre de son action. Outre les prêts d'investissement, elle aura recours à d'autres instruments de prêt pour répondre avec la souplesse voulue aux différents besoins des pays. Les prêts programmatiques fondés sur des DSRP constitueront un moyen de mettre rapidement des fonds à la disposition de pays dotés d'un solide

cadre macroéconomique et de bons mécanismes de gestion publique. En outre, à mesure que des fonds deviendront disponibles, nous envisagerons de recourir davantage aux financements concessionnels dans certaines situations, comme par exemple dans les pays engagés dans un conflit ou sortant d'un conflit, pour lesquels les arriérés antérieurs rendent impossible l'octroi de nouveaux prêts.

Dans le secteur de l'éducation, la Banque mondiale concentrera ses efforts sur l'amélioration des taux d'achèvement et de la qualité des études primaires, en soutenant à la fois des mesures visant à améliorer les prestations de services et des programmes ciblés pour encourager les familles à envoyer leurs enfants (en particulier les filles) à l'école ; on trouve des exemples réussis de programmes de ce type au Brésil, au Mexique et au Bangladesh. Nous mettons également en place des mécanismes pour assurer un suivi systématique des ressources consacrées à l'éducation dans le cadre du processus PPTE/DSRP, et pour contrôler le degré d'efficacité de l'utilisation de ces ressources. En collaboration avec d'autres, nous aiderons en outre les pays à tracer la voie à suivre pour atteindre les objectifs d'éducation pour tous.

Au-delà de l'éducation et des soins de santé, nous savons qu'une **bonne gouvernance** est l'une des conditions préalables essentielles de réussite en matière de développement. La Banque est déterminée à aider ses membres à renforcer leurs dispositifs de gouvernance, en particulier dans les domaines de la gestion du secteur public, de la réforme du système juridique et judiciaire, du développement des systèmes financiers, de la responsabilité et des mesures de lutte contre la corruption. Grâce à nos procédures de diagnostic renforcées, nous veillerons à ce que toutes les stratégies d'aide-pays établies à l'avenir passent en revue les dispositifs mis en place par les gouvernements pour assurer la gestion et la responsabilisation du secteur public. En cas de carences, nous travaillerons au côté du gouvernement concerné en vue de convenir d'un programme d'action pour y remédier. Pour les PPTE, nous présenterons au début de l'année prochaine un document établi conjointement avec le FMI sur le renforcement des capacités de gestion du secteur public.

### ***Promouvoir croissance et stabilité dans les pays à revenu intermédiaire***

Suite aux échanges de vues auxquels a donné lieu la réunion du Comité d'avril dernier, nous nous sommes employés à mettre en œuvre les mesures proposées pour renforcer l'appui que nous apportons aux **pays à revenu intermédiaire**.

- Nous poursuivons les efforts engagés pour améliorer la qualité des stratégies d'aide-pays définies par le Groupe de la Banque, en les ancrant plus fortement encore dans la conception que chaque pays a de son propre développement.
- Nous avons entrepris de réactiver nos activités d'analyse et de diagnostic à l'échelon des pays, en mettant particulièrement l'accent sur les analyses pluridisciplinaires de leurs systèmes fiduciaires et de gestion financière, et des priorités de réforme de leurs politiques sectorielles, structurelles et sociales.
- Nous nous employons à faire en sorte que l'utilisation plus systématique des prêts d'ajustement axés sur le développement ait pour fondements de solides politiques et systèmes fiduciaires dans les pays concernés. Nous procéderons d'ici la fin de l'année à de vastes consultations sur toute une série de questions de politique générale touchant aux prêts d'ajustement de la Banque.

- Le Conseil a approuvé les propositions tendant à la création d'une « option de tirage différé », qui peut présenter un intérêt pour une certaine catégorie de pays emprunteurs à revenu intermédiaire.
- Enfin, à la demande du Conseil, nous procédons, cet automne, à une étude supplémentaire sur les charges afférentes aux prêts de la BIRD, en examinant en particulier les questions de sélectivité et d'incitations.

### ***Reconstruction des pays sortant d'un conflit***

Les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire englobent une sous-catégorie importante, et dont il y a particulièrement lieu de tenir compte dans l'état actuel des choses : je veux parler des pays sortant d'un conflit. Nous avons un grand rôle à jouer en vue d'aider à enraciner la paix et le développement dans les sociétés sortant tout juste d'un conflit. C'est ce que nous avons fait avec d'autres partenaires en Bosnie, où l'aide internationale amène les différentes communautés à collaborer localement à des projets à petite échelle permettant de créer des emplois et de surmonter les clivages ethniques. Plus récemment, nous avons aidé d'autres populations sortant d'un conflit, au Timor oriental et au Kosovo ; la communauté internationale contribue dans les deux cas à reconstruire les infrastructures, à assurer la réinsertion sociale et professionnelle des combattants, et à rétablir au niveau des instances gouvernementales la capacité de gérer l'économie. Nous sommes en outre intervenus rapidement et en faisant preuve de créativité pour tenter de stabiliser une situation précaire en République démocratique du Congo, en appuyant les réformes et les efforts de consolidation de la paix au moyen du premier don de l'IDA pour un pays sortant d'un conflit (d'un montant de 50 millions de dollars) et en cherchant avec le FMI et la Banque africaine de développement à trouver une solution à un difficile problème d'arriérés.

La réussite dans ces domaines exigera peut-être des années d'efforts acharnés, mais la seule alternative qui s'offre à nous est une spirale de violence sans fin. C'est là une alternative que nous rejetons, et nous sommes actuellement impliqués dans 35 opérations d'aide post-conflit à travers le monde. Dans les mois qui viennent, nous sommes prêts à étendre ces efforts à l'Afghanistan et aux autres pays sortant tout juste d'un conflit.

Un aspect primordial de l'effort de prévention des conflits et de consolidation de la paix doit être l'établissement de stratégies propres à promouvoir la cohésion et l'inclusion sociales. L'inclusion, c'est faire en sorte que chacun puisse accéder à un emploi rémunéré, et que la société ne laisse pas s'instaurer de grandes disparités de revenus, avec les risques que cela comporterait pour la stabilité sociale. Mais l'inclusion dépasse de loin les considérations de revenus. Elle signifie aussi qu'on veille à ce que les pauvres aient accès à l'éducation, à la santé et aux services essentiels comme l'eau salubre, l'assainissement et l'électricité. Et il s'agit aussi de faire en sorte que les pauvres prennent effectivement part aux décisions qui affectent leur existence.

### ***Fourniture de biens publics mondiaux***

Nous continuons par ailleurs de travailler sans relâche sur certains dossiers de portée mondiale. Bien que les programmes à l'échelon des pays aient de tout temps été notre principal instrument d'aide, ce n'est pas forcément à ce niveau que tous les problèmes méritent d'être traités. Les stratégies

définies à l'initiative des pays contribuent pour beaucoup à fixer les orientations de notre effort, mais elles ne suffisent pas à elles seules à prendre en charge l'ordre du jour international.

Comme vous le savez, les finances de notre institution sont telles qu'il y a des limites aux ressources que nous pouvons consacrer aux biens publics mondiaux. Mais, dans ces limites, nous nous sommes employés résolument à essayer de renforcer l'efficacité de l'action internationale. La Banque a entrepris d'accroître fortement ses engagements pour lutter contre le fléau mondial que constitue le VIH/SIDA, et d'augmenter les ressources consacrées à la tuberculose, au paludisme et aux autres maladies infectieuses. Parallèlement à l'établissement de programmes solides à l'échelon des pays, nous travaillons en Afrique et dans les Caraïbes à la mise en place de nouveaux moyens de lutte contre la transmission par-delà les frontières et d'appui à des initiatives de portée régionale et non purement locale, et nous avons engagé des discussions avec les délégués de l'IDA sur l'éventualité d'un recours accru à des dons à l'appui de ces efforts. Enfin, nous avons soutenu, par des apports de personnel essentiel et autres moyens, le lancement du fonds mondial de lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose annoncé au début de cette année par le Secrétaire général des Nations Unies et les dirigeants du G-8.

### ***Renforcement de nos propres capacités pour relever le défi qui nous est posé***

Comme vous le savez, nous avons beaucoup avancé, ces dernières années, dans le cadre de l'effort engagé pour réorienter l'organisation et les procédures internes du Groupe de la Banque de manière à renforcer notre efficacité en tant qu'organisme de développement. Nous nous sommes décentralisés afin de rapprocher nos instances décisionnelles de nos clients ; nous avons pris des mesures pour améliorer la qualité de nos projets, et ceux-ci ont effectivement gagné en qualité, selon l'estimation indépendante établie par le Département de l'évaluation des opérations ; et nous avons consenti les investissements voulus en termes de savoir et de compétences pour pouvoir être à même de fournir un appui efficace aux pays en développement.

Sur la base de ces acquis, les orientations stratégiques que j'ai présentées lors des réunions de printemps d'avril dernier ont fixé, dans ses grandes lignes, l'ordre du jour qui guidera, au cours des trois à cinq années à venir, l'action de notre direction et la gestion interne de notre institution.

- **Améliorations des procédures budgétaires** : L'exercice 01 a donné lieu à un certain nombre de réformes supplémentaires destinées à : 1) améliorer les liens entre les priorités stratégiques de la Banque et l'affectation des ressources budgétaires ; et 2) renforcer les critères de suivi et de responsabilisation régissant l'emploi de ces ressources.

Nous avons en outre établi un lien plus net entre les programmes d'activités à l'échelon des pays et les budgets administratifs, et pris des mesures allant dans le sens d'une plus grande stabilité budgétaire pour nos services. Les priorités ont été clarifiées de plusieurs façons. Au niveau le plus général, la priorité a été donnée aux activités de première ligne, les services opérationnels se voyant attribuer à ce titre 48 millions de dollars sur les 55 millions correspondant à l'augmentation du budget en valeur réelle pour l'exercice 01. Au sein des Régions, la priorité a été accordée à la lutte contre la pauvreté, et les plus fortes augmentations ont de ce fait été destinées à la Région Afrique et à la Région Asie du Sud.

Un système d'examens trimestriels des activités a été mis sur pied pour donner aux vice-présidents et autres hauts responsables l'occasion de se réunir à intervalles réguliers durant l'année pour discuter des résultats opérationnels et financiers et traiter de questions ou de problèmes particuliers affectant tel ou tel service. Nous avons également institué un nouveau système d'établissement trimestriel de rapports au Conseil sur les principales prestations de notre institution, la gestion des ressources et les questions de ressources humaines.

- **Politique d'information** : En août dernier, le Conseil des Administrateurs a approuvé une série de modifications à la politique de la Banque en matière de divulgation de l'information qui auront pour effet d'accroître le degré de transparence et de responsabilité de l'appui fourni par notre institution au processus de développement. Cela marquait l'aboutissement d'un processus qui a vu la Banque publier sous forme d'avant-projet, en septembre 2000, le document consacré à l'examen de cette politique, procéder à de vastes consultations pour recueillir le point de vue de la société civile, des milieux professionnels concernés et des responsables de 21 pays, et donner aux personnes intéressées l'occasion de faire part de leurs observations sur son site web.

Aux termes de la nouvelle politique, le public aura désormais accès aux documents sur l'ensemble du cycle des projets, de leur préparation à leur évaluation indépendante en passant par leur exécution. Les documents établis par le Département de l'évaluation des opérations, organe indépendant de la Banque, pour passer en revue les résultats obtenus par la direction dans divers domaines opérationnels seront également divulgués, ainsi que la réponse de la direction sur ces évaluations. De même, les évaluations effectuées par le Groupe d'assurance de la qualité, organe qui dépend de la direction, sur des activités essentielles, telles que la préparation et la supervision des prêts ou les études économiques et sectorielles, seront mises à la disposition du public.

- **Gestion des risques** : Suite au rapport du Groupe de travail sur la gestion des risques mis en place l'année dernière, deux mesures ont été prises : a) un comité a été établi au niveau de la haute direction pour s'occuper de cette question ; et b) un groupe de travail sur la gestion des risques opérationnels a été constitué en vue de définir un cadre pour l'identification, l'évaluation, le suivi et la gestion des risques affectant les opérations de prêt.

Les axes d'action prioritaires pour l'exercice 02 consistent à mettre au point, en collaboration avec les Régions et les Réseaux, un dispositif plus intégré et uniforme d'évaluation des risques pour toutes les opérations de prêt, lequel sera mis à l'essai à titre pilote dans une ou deux Régions, et à dresser un bilan des risques pour les membres de la haute direction et du Conseil. D'un autre côté, la mise en place de procédures révisées est proposée en vue de faire en sorte que la direction porte son attention sur les opérations les plus risquées.

- **Structure de direction** : Comme vous le savez, Sven Sandström va prochainement se retirer de ses fonctions de directeur général de la Banque mondiale. Parmi ses multiples contributions, Sven a joué un rôle particulièrement important pour ce qui est de collaborer avec ce groupe à la mise en œuvre de notre mission commune pour le développement et la réduction de la pauvreté. Je ne doute pas que vous tiendrez à vous joindre à moi pour le remercier des longs et éminents services qu'il a rendus à cette institution et à la communauté du développement.



Nous avons procédé à notre propre examen interne de la structure de direction de la Banque et écouté également les fructueuses suggestions que les gouverneurs ont faites à ce sujet. À l'occasion du départ en retraite de Sven, nous avons pris des mesures pour resserrer notre structure de direction. À notre sens, le nouveau dispositif fonctionne d'ores et déjà d'une manière excellente.

- **Activités d'analyse** : À la suite d'un examen approfondi et de l'augmentation de ressources convenue au titre du budget du présent exercice, nous avons engagé un processus destiné à restaurer la qualité et renforcer les composantes du travail d'analyse et de diagnostic mené par la Banque. Dans le cadre de ce travail, que nous menons de plus en plus en collaboration avec d'autres partenaires, nous visons à faire preuve d'une plus grande sélectivité que par le passé, en faisant appel à la contribution d'autres entités chaque fois que cela est possible. Nous avons par ailleurs entrepris d'identifier des aspects clés vis-à-vis desquels les bases de connaissances de la Banque sur un pays donné méritent d'être tenues systématiquement à jour, pour permettre au dialogue de politique générale avec le pays en question et à la SAP d'être menés en connaissance de cause. Parmi ces aspects clés figurent les contraintes générales d'ordre structurel et social à un processus soutenu de croissance et de réduction de la pauvreté, ainsi que les analyses fiduciaires de base des systèmes de dépenses publiques, de passation des marchés et de gestion financière en place dans les pays.

### ***Faire du partenariat une réalité***

Depuis avril, nous avons également fait des progrès satisfaisants pour le **renforcement de la collaboration avec le FMI**, en mettant en pratique la conception des rôles respectifs de la Banque et du Fonds et de leur partenariat que Horst Köhler et moi-même avons définie l'année dernière. Cela va au-delà de la coopération de plus en plus étroite à laquelle donne lieu notre approche conjointe de l'appui aux pays à faible revenu dans le cadre du processus des DSRP. Durant l'été, nous avons passé en revue avec le FMI le travail entrepris en commun par nos deux institutions pour mieux cibler la conditionnalité dont sont assortis nos prêts. Nous avons élaboré un certain nombre de propositions, en prenant appui sur les principes qui ont guidé notre effort de collaboration dans le passé, et publié un document en vue de consultations plus larges. Les propositions que nous cherchons ensemble à promouvoir impliqueront de profondes modifications dans la façon dont les services des deux institutions abordent leurs missions respectives. Elles seront également de nature, je crois, à procurer d'importants avantages à nos emprunteurs.

La crise mondiale souligne avec plus d'acuité encore le rôle capital qu'est appelé à jouer un **dispositif solide et coordonné réunissant les différentes IFI et BMD**. Avec Horst Köhler et les présidents des banques régionales de développement, nous avons forgé des liens plus étroits et considérablement accru la fréquence des réunions et vidéoconférences entre dirigeants et hauts responsables des différentes organisations, et nous sommes déterminés à assurer une coordination encore plus étroite dans un certain nombre de domaines clés. Notre effort croissant de collaboration est désormais consacré de manière formelle dans des mémorandums d'accord conclus entre la Banque et les autres BMD, mais ce qui compte plus encore que les documents officiels est le travail conjoint de plus en plus prononcé qui les sous-tend : la coordination des stratégies à l'échelon des pays, l'échange de données des évaluations économiques et sociales, l'établissement de systèmes financiers solides et sains, le renforcement de la gestion publique et la lutte contre

la corruption et le blanchiment de capitaux, l'harmonisation de nos politiques et procédures opérationnelles, l'effort destiné à faire en sorte que les charges afférentes à nos prêts soient adaptées à nos objectifs de développement, ainsi que le travail entrepris dans un nombre croissant d'autres domaines importants. Il reste encore du chemin à faire, et d'importantes questions attendent encore une réponse de notre part à tous, aux côtés de nos actionnaires communs, mais les progrès accomplis dans le sens d'une coordination plus étroite sont déterminants et, à mes yeux, irréversibles. La solidité de la communauté internationale s'en trouvera considérablement renforcée dans les jours à venir.

En réponse à la demande formulée par le Comité du développement, nous procédons actuellement à un réexamen des procédures de la Banque en vue de favoriser une harmonisation avec les BMD et les donateurs bilatéraux, en particulier pour la gestion financière, la passation des marchés, les évaluations des mesures de sauvegarde et les approches sectorielles. Un certain nombre de changements majeurs sont en cours :

- Les règles d'établissement de rapports vont être assouplies dans le cadre de l'Initiative pour l'aménagement de l'administration des prêts et les exigences imposées en matière de capacité d'emprunt réduites.
- La politique d'audit pour les projets financés par la Banque fait l'objet d'un réexamen en vue de définir des moyens d'un meilleur rapport coût-efficacité permettant à la fois d'obtenir les assurances voulues sur l'utilisation des ressources de la Banque et de contribuer au développement des capacités d'audit des emprunteurs.
- Un effort de promotion est mené pour qu'il soit fait davantage appel au renforcement des capacités pour la passation des marchés. Une proposition a été formulée pour un cadre de préparation de modalités communes de passation des marchés dans les programmes sectoriels soutenus par plusieurs bailleurs de fonds.
- La Banque a entrepris de clarifier les directives de son Manuel opérationnel ayant trait aux impacts environnementaux et sociaux des projets et servant de base à la réalisation des évaluations de l'application des principes de sauvegarde requises aux termes de ses politiques. Cela lui permettra de participer d'une manière plus effective à l'effort d'harmonisation entrepris dans ce domaine.
- Un examen est en cours au niveau des composantes fiduciaires de huit approches sectorielles auxquelles participe la Banque, afin de déterminer l'effet de ses politiques et procédures fiduciaires sur la conception et l'exécution des projets. L'objectif est de convenir d'une approche qui puisse renforcer les capacités des pays, qui soit compatible avec celle suivie par les autres partenaires et qui fournisse les assurances requises par la Banque.

## **Conclusion**

Les deux années qui viennent vont présenter pour nous d'énormes défis, que ce soit pour promouvoir le développement à long terme des pays à faible revenu, soutenir les réformes et sauvegarder la stabilité en Argentine et en Turquie, ou attaquer de front le problème de l'Afrique — et tout cela dans le contexte d'un environnement international qui est moins propice à la croissance et au développement qu'il ne l'était il y a encore deux mois. Nous nous devons d'être à la hauteur de ces défis.

J'ai esquissé les mesures que la communauté internationale peut et doit prendre, à mon sens, pour répondre d'une manière effective à ces défis : promouvoir une amélioration des politiques, des institutions et de la gouvernance dans les pays en développement, élargir l'accès de ces pays aux marchés et encourager les échanges, intensifier et harmoniser l'aide, et assurer la fourniture de biens publics mondiaux. J'ai également indiqué dans quels sens le Groupe de la Banque mondiale a entrepris d'agir, de façon cohérente et stratégique, pour promouvoir un développement plus rapide — par nos programmes au niveau des pays, nos initiatives à l'échelon international, nos mesures de gestion interne et nos partenariats extérieurs.

Mais permettez-moi, en guise de conclusion, de prendre à nouveau du recul par rapport à ces mesures détaillées pour souligner l'esprit dans lequel il nous faut procéder. On n'insistera jamais assez sur la nécessité d'intensifier nos efforts, et nous ne pouvons non plus nous permettre de temporiser. Si nous voulons relever le défi consistant à établir un monde meilleur pour les 6 milliards d'êtres humains qui peuplent aujourd'hui notre planète, et les 2 autres milliards qui viendront s'y ajouter dans les 30 prochaines années, nous devons agir dès maintenant. Pratiquement parlant, il est exclu d'agir seul. Et, surtout, la légitimité et l'efficacité de l'effort mené seront fonction de son degré d'inclusion et de la façon dont il prendra en compte une diversité de valeurs et d'approches. De même que le monde doit véritablement s'unir pour combattre le terrorisme et surmonter les conflits, nous devons également mettre sur pied une coalition puissante et de portée mondiale pour promouvoir l'inclusion et éradiquer la pauvreté. Le moment d'agir est venu.

8 novembre 2001